



# ENGAGEMENT DE BERLIN POUR UNE MÉDECINE INTÉGRATIVE DÉCLINAISON FRANÇAISE DU BERLIN AGREEMENT DU 5 AVRIL 2017

## **The Berlin Agreement**

The Berlin Agreement: Self-Responsibility and Social Action in Practicing and Fostering Integrative Medicine and Health Globally

April 5, 2017

**Montpellier 29 mars 2019**

**Auteurs et signataires :**

Collège Universitaire des Médecines Intégratives et Complémentaires (CUMIC)

Comité pour le Développement Durable en Santé (C2DS)

Groupe d'Évaluation des Thérapies Complémentaires Personnalisées (GETCOP)

Observatoire des Médecines non conventionnelles (OMNC)

Plateforme universitaire Collaborative d'Évaluation des Programmes de prévention santé et des Soins de support (Plateforme CEPS)

# SYNTHÈSE

Des professionnels de santé aux patients, l'ensemble des acteurs s'engagent à :

1	Être acteur de la santé	Principe de responsabilité individuelle
2	Impliquer activement les patients	Principe d'autonomisation des patients
3	Promouvoir l'inter-professionnalisme et le travail interdisciplinaire	Principe d'ouverture
4	Reconnaître l'importance des médecines traditionnelles	Principe de diversité des recours
5	Construire une démarche et une pratique reposant sur des preuves scientifiques	Principe de données probantes
6	Encourager la recherche interdisciplinaire en médecine intégrative	Principe de recherches croisées
7	Stimuler la collaboration entre toutes les parties prenantes	Principe de co-construction
8	Rapprocher la prévention et les soins	Principe de complémentarité entre prévention et soin
9	Être acteur de changement	Principe d'engagement individuel

1

### Être acteur de la santé

### Principe de responsabilité individuelle

Nous considérons que la capacité d'un individu à améliorer sa santé et son bien-être dépend de l'action des professionnels de santé, du système de santé et de la société et aussi de sa propre activité. Nous nous engageons à aider chacun à prendre conscience de l'importance de son implication et à promouvoir et soutenir les pratiques favorables à la santé.

2

### Autonomiser les patients

### Principe d'autonomisation des patients

Nous considérons qu'un mode de vie sain est un déterminant majeur de la santé et nous nous engageons à améliorer nos compétences pour renforcer l'auto-responsabilité des patients en tenant compte de leur expertise liée à leur vécu et leur contexte socio-environnemental particulier. Considérant par ailleurs qu'un mode de vie sain n'a de sens que dans un environnement sain, nous nous engageons à sensibiliser les patients à l'importance de la protection de l'environnement décrite dans la Charte de l'environnement adossée à la Constitution française depuis 2004.

3

### Promouvoir l'inter-professionnalisme et le travail interdisciplinaire

### Principe d'ouverture

Considérant qu'un seul professionnel de santé n'a pas toutes les compétences pour aider un patient, nous développons une relation de qualité avec toutes les professions du soin et de la prévention afin d'orienter le plus rapidement possible tout patient vers les professionnels et les services les plus adéquats. Conscients que de tels soins peuvent être offerts via des savoirs ou des professionnels de différentes thérapies, chacun de nous s'engage à élargir continuellement ses connaissances et ses relations avec les autres domaines et ressources thérapeutiques et de prévention.

4

### Reconnaître l'importance des médecines traditionnelles

### Principe de diversité des recours

Constatant l'importance des recours à des formes de soins issues de savoirs traditionnels dans de nombreuses régions du monde, nous soulignons l'importance d'un investissement global pour développer les meilleures pratiques de ces approches, soutenir leur utilisation sûre et efficace et faciliter leur intégration dans les pratiques biomédicales courantes.

5

Construire une démarche et une pratique reposant sur des preuves      Principe de données probantes

Conscients du nécessaire examen pluridisciplinaire des pratiques médicales et de leur efficacité, nous nous engageons à trouver et à contribuer au développement des moyens les plus efficaces pour impulser les collaborations, chercher collectivement, créer et rendre opérationnels des soins intégrés fondés sur des preuves.

6

Encourager la recherche interdisciplinaire en médecine intégrative      Principe de recherches croisées

Engagés dans des pratiques qui prennent en compte toutes les dimensions de l'être humain au travers de diverses modalités et souvent au sein d'équipes pluridisciplinaires en santé, nous défendons le développement des méthodes, des financements et des stratégies de diffusion de la recherche qui abordent prioritairement les maladies chroniques sous l'angle de plusieurs étiologies et traitements.

7

**Stimuler la collaboration entre toutes les parties prenantes**

**Principe de co-construction**

Compte tenu des limites et des préjudices pouvant être liés à un travail isolé, nous nous donnons pour défi, individuellement et dans nos organisations et institutions, de mettre en œuvre des programmes et des projets qui favorisent le plus grand respect, la collaboration et la compréhension entre toutes les disciplines, traditions, professions et parties prenantes, La vision transversale en santé devient ainsi prioritaire et dépasse la seule démarche médicale,

8

**Rapprocher la prévention et les soins**

**Principe de prévention**

Sachant que les interventions médicales curatives ne représentent que 10% à 20% des facteurs qui modèlent la santé d'une communauté, nous nous engageons dans l'innovation méthodologique pour approfondir les dimensions préventives de nos pratiques en lien avec les modes de vie individuels, les ressources communautaires et la santé publique,

9

**Être acteur de changement**

**Principe d'engagement individuel**

Reconnaissant que les déséquilibres dans les structures sociales, environnementales, économiques et politiques ont une influence majeure sur la santé des concitoyens, nous cherchons à favoriser des communautés et des sociétés plus équitables en santé, Pour ce faire, nous travaillons plus étroitement et de manière plus constructive avec les autres professions, les agences gouvernementales, les organisations non gouvernementales, les associations, les entreprises, les patients et les autres parties prenantes,